

17 déc 2009 -14:41

Appartient à Conseil des ministres du 17 décembre 2009

## Ajustement du budget 2009

### Cinquième adaptation du budget général des dépenses pour 2009

### Cinquième adaptation du budget général des dépenses pour 2009

Le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi concernant le cinquième ajustement du budget général des dépenses pour 2009.

L'avant-projet adapte le budget des cinq services publics fédéraux qui participent au projet pilote [FEDCOM](#), le projet pour la modernisation de la comptabilité fédérale. Suite à l'application de la nouvelle réglementation, qui stipule que les dépenses sont exprimées en termes de droits constatés, les salaires du mois de décembre doivent être techniquement imputés sur le budget de l'année en cours. Il s'agit d'une adaptation purement formelle qui ne modifie rien dans la pratique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat  
à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire  
d'Etat aux Réformes institutionnelles

Rue de la Loi 51

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 790 57 11

<http://www.melchiorwathelet.be>